

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

URBAINE ET RURALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU

MINISTÈRE

FONDS NATIONAL DE L'EAU

Projet de Renforcement de la Résilience des
Communautés Locales face aux impacts des
changements climatiques

Accord de subvention N° TCD-RS-002



UNITE-TRAVAIL- PROGRES

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

وزارة المياه الحضرية والريفية

الأمانة العامة ل

وزارة

الصندوق الوطني للمي

مشروع بناء القدرة على الصمود في
المجتمع السلطات المحلية تواجه آثار

تغير المناخ

اتفاقية المنحة رقم TCD-RS-002



RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION DE LA SOCIETE CIVILE ET DU SECTEUR PRIVE SUR LA FINANCE CLIMAT

NDjaména, du 27 au 28 décembre 2021



TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	2
2. CEREMONIE D'OUVERTURE.....	2
3. PARTICIPANTS A L'ATELIER.....	2
4. PRESENTATION DES COMMUNICATIONS	3
5. DEBATS SUR LES COMMUNICATIONS DE L'ATELIER.....	4
6. CLOTURE DE L'ATELIER	5
7. RESULTATS DE L'EVALUATION FINALE DE L'ATELIER.....	5
ANNEXES	7
Annexe 1 : Termes de référence de l'atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la Finance climat.....	7
Annexe 2 : Liste des participants.....	10
Annexe 3 : Synthèse des deux jours de l'atelier	11
Annexe 4 : Recommandations issues de l'atelier de formation.....	16
Annexe 5 : Remerciements	17

1. INTRODUCTION

Du 27 au 28 décembre 2021, s'est tenu à l'hôtel Ledger Plaza à N'Djaména, l'atelier de formation sur la Finance climat, organisé par le Fonds National de l'Eau (FNE) avec l'appui financier du Fond Vert pour le Climat (GCF). Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation du Tchad à l'accès au financement du GCF.

Il a pour objectifs de former les acteurs impliqués dans la lutte contre les changements climatiques et les processus d'acquisitions des financements auprès du GCF afin de les outiller, en vue de leur préparation aux prochaines étapes pour leur accès aux financements auprès du bailleur.

Plus spécifiquement, il s'agissait de : (i) Former les parties prenantes sur la finance climat et les modalités d'engagement avec le FVC ; (ii) Fournir des outils pratiques et opérationnels pour une meilleure intégration de l'adaptation aux Changements Climatiques dans les plans d'actions des différents acteurs ; (iii) Enrichir au mieux leur connaissance sur la Finance Climat, les informer et de sensibiliser les acteurs de la société civile, des ONGs et du secteur privé sur la finance climat et les impacts des changements climatiques sur l'économie en vue d'une meilleure prise de conscience et d'un engagement plein de plus-values dans les actions d'adaptation aux Changements Climatiques.

Les résultats attendus de cet atelier seraient le renforcement des capacités de participants sur les contenus de la formation, allant du concept de la finance climat à ses défis liés aux changements climatiques (le rôle de l'AND ; les modalités d'accès direct ; les rôles et responsabilités des entités accréditées ; les étapes processus d'accréditation) etc.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a débuté par un mot de bienvenu du Chef du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts du changement climatique (PRRCL), suivi de l'intervention du Directeur National du Fonds National de l'Eau (FNE), et enfin du discours du secrétaire général adjoint du Ministère de l'hydraulique urbaine et rurale et de la présentation des participants.

Toutes les trois interventions ont souligné que cette formations'inscrit dans le cadre de la préparation des acteurs nationaux pour l'accès aux financements climatiques et que le Fonds vert pour le climat est la principale entité intervenant dans le cadre du mécanisme financier de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC).

3. PARTICIPANTS A L'ATELIER

L'atelier a réuni les représentants de la société civile (ONGs nationales) et du secteur privé (la Chambre de Commerce, d'Industries, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat du Tchad (CCIAMA) et le Patronat tchadien). En tout, une trentaine de participants ont pris part activement à cette formation dédiée à la finance climat.

La liste des participants est jointe en **Annexe 2**.

4. PRESENTATION DES COMMUNICATIONS

La formation a été répartie en quatre modules par le Consultant Monsieur Oumar Barkai. Ces quatre modules sont :

➤ **Module 1 : la Finance climat**

La première présentation a porté sur :

- Le contexte de développement de la finance climatique dans le cadre de la CCNUCC ;
- L'architecture internationale de la finance climatique ;
- Les instruments financiers (dons, prêts, participation, prise de risques, etc.)
- La taille des fonds qu'ils allouent aux projets et programmes ;
- Les domaines d'intervention : adaptation ou atténuation ou les deux à la fois.

➤ **Module 2 : Le Fonds Vert pour le Climat (FVC ou GCF)**

Le module 2a porté sur une présentation du Fonds Vert pour le Climat. Ce module est détaillé comme suit :

- Contexte et objectifs du FVC ;
- Gouvernance du Fonds ;
- Particularités spécifiques au FVC par rapports aux autres fonds climatiques ;
- Domaines d'impacts stratégiques du FVC ;
- Divers instruments de financement approuvés par le conseil du FVC : Dons, Prêts concessionnels, Investissements de capitaux propres (prise de participation/capitaux propres) ou, Garanties de risques.
- Catégorie des risques sociaux et environnementaux : trois catégories à savoir la catégorie A, B, C.
- Prise en compte du genre dans les projets/programmes ;
- Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des activités de projets/programmes financés par le FVC

➤ **Module 3 : les prérequis pour l'accès aux financements du FVC**

Le troisième module de l'atelier a porté sur : **les prérequis pour l'accès aux financements du FVC.**

Dans ce module, il a été abordé les points suivants :

- L'Autorité Nationale Désignée (AND) ;
- Les Entités Accréditées auprès du FVC ;
- Les étapes processus d'accréditation ;
- L'appui préparatoire à l'accréditation des Entités sous la modalité d'accès direct ;
- Le programme de préparation des pays au financement du FVC (READINESS).

➤ **Module 4 : L'accès aux financements du FVC**

Le module 4 a porté sur l'accès aux financements du FVC.

Le contenu du module 4 se présente comme suit :

- Les critères de financement du FVC ;
- Le processus d'approbation des projets ;
- La facilité de préparation des projets/programmes (PPF) ;
- Les étapes et les actions nécessaires à la requête, l'obtention et l'exécution d'un financement pour les activités préparatoires ;
- Le processus d'approbation simplifié (PAS) ;
- Les critères d'éligibilité au PAS ;
- Les Activités éligibles au PAS ;
- Les différents instruments financiers pour le secteur privé ;
- Exemples de modèles des documents à présenter au FVC.

La formation étant participative, les participants ont réalisé deux travaux de groupe qui avaient pour thèmes :

- **Travail de groupe 1^{er} jour : Les impacts du changement climatique au Tchad**

Réfléchir sur les effets du changement climatique au Tchad et particulièrement leurs impacts négatifs dans vos activités professionnelles.

- **Travail de groupe 2^{ème} jour : Proposition de projets dans les domaines d'intervention du FVC**

Tout en maintenant les groupes formés précédemment, veuillez tirer, pour chaque groupe, un domaine d'atténuation et un domaine d'adaptation. Une fois le tirage au sort fait, proposer une idée de projet dans chacun des domaines tirés avec un petit descriptif du projet en incluant la conformité avec les normes fiduciaires, environnementales et sociales et de parité genre du FVC.

La synthèse de toute la formation est présentée en Annexe 3.

5. DEBATS SUR LES COMMUNICATIONS DE L'ATELIER

Les préoccupations des participants ont porté essentiellement sur des questions de compréhensions et des recommandations pour une meilleure organisation du secteur privé et des ONG nationales pour l'accès aux financements dans la lutte contre les changements climatiques. Aussi, quelques questions sur le Fonds vert climat étaient posées par les participants, à savoir :

- Pourquoi le Tchad n'a pas encore d'entités accrédités auprès du FVC ?
- Que devraient faire les ONG nationales pour obtenir le certificat de non-faillite compte tenu de leur statut social ?

- Donnez-nous des explications sur la Facilité de préparation et le contenu de la Note conceptuelle ?
- Les ONG peuvent-elles bénéficier de l'appui préparatoire du FVC dans le cadre de l'accréditation ?
- Quelle est la durée de l'accréditation ? Existe-t-il une durée fixe ?
- Comment s'appuyer sur une entité accréditée pour accompagner les autres institutions locales candidates à l'accréditation ?
- Est-ce que les ONG peuvent-elles devenir des observateurs du FVC ?
- Est-ce qu'il peut y avoir des poursuites judiciaires en cas de mauvaises gestion des financements du FVC ?
- Comment appuyer les entreprises à monter des projets dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ?

Le Consultant, les points focaux du FVC et du FEM présents dans la salle, ainsi que les cadres du FNE ont apporté des réponses jugées satisfaisantes par les participants.

Ensuite, des débats intéressants ont eu lieu au cours de la formation permettant aux participants d'échanger entre eux sur les efforts à fournir pour s'organiser, s'unir et s'engager pour bénéficier des financements du FVC et pour lutter contre les changements climatiques qui impactent sérieusement nos populations et notre économie fragile.

6. CLOTURE DE L'ATELIER

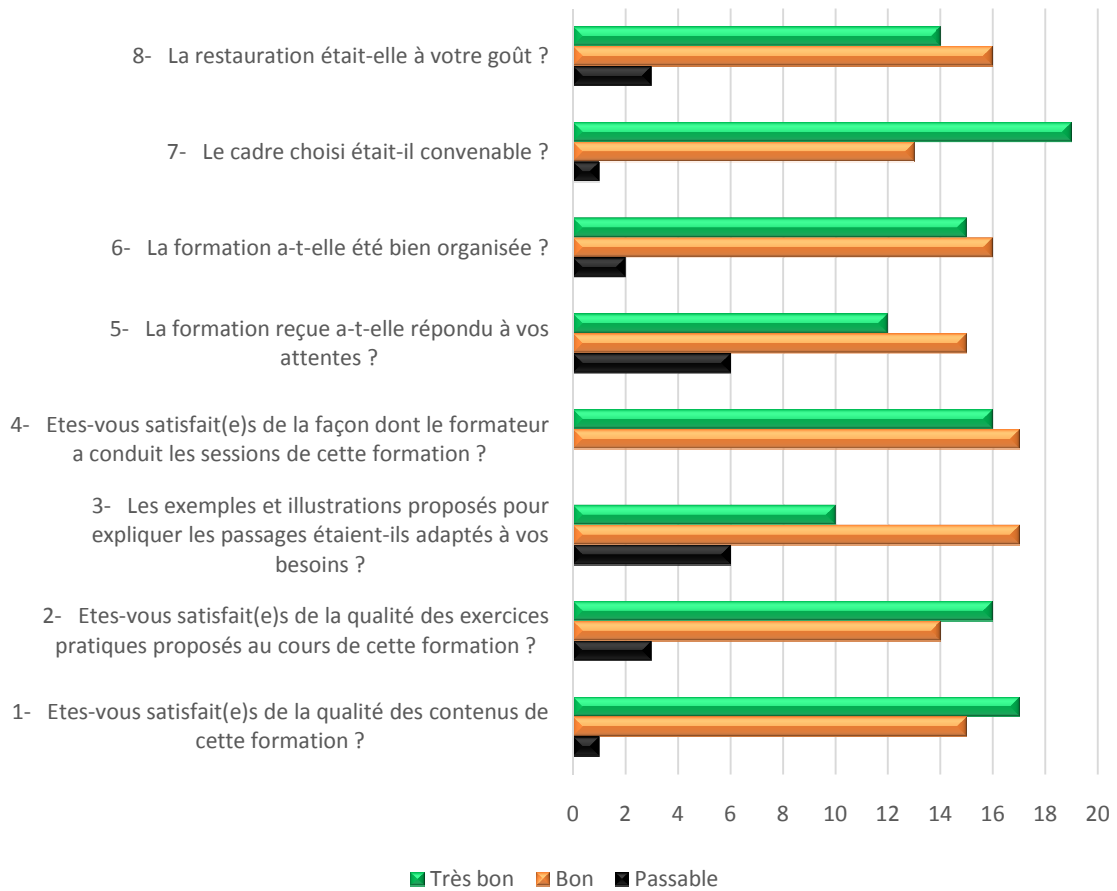
La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Ismail Hamdan, Chef de projet PRRCL auprès du FNE. Il s'est félicité de la qualité des exposés présentés au cours de l'atelier de formation et des riches débats qui ont eu lieu à cette occasion. Il a affirmé que les préoccupations issues de l'atelier, ainsi que les recommandations (Annexe 4) faites par les participants bénéficieront d'un grand intérêt de la part du FNE.

7. RESULTATS DE L'EVALUATION FINALE DE L'ATELIER

Au terme de l'atelier, les participants ont donné leurs points de vue sur l'ensemble de l'atelier à travers un formulaire d'évaluation finale. Sur les huit premières questions, globalement les participants ont trouvé bon l'organisation de l'atelier ainsi que le formateur (voir graphique ci-dessous).

Pour les autres questions, les participants ont bien compris dans leur ensemble ce que c'est que la finance climat et les critères d'accès et les domaines d'impacts du FVC. Aussi, ils s'engagent à restituer cette formation auprès de leurs bases respectives. Enfin, les participants suggèrent qu'on augmente le nombre de jours pour une telle formation en donnant plus de cas pratiques. Ils suggèrent également la mise à leur disposition les supports de la présente formation.

Evaluation Atelier de Formation Finance climat



ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la Finance climat

TERMES DE REFERENCE

Atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la Finance Climat et ses impacts sur les Changements Climatiques.

1. Contexte et justification

Le Gouvernement du Tchad a reçu un don du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL). L'objectif principal du projet est d'améliorer la résilience des communautés à travers des actions structurantes de renforcement des capacités, la mise en place d'une base de données climatiques et socioéconomiques fiables, la sensibilisation, l'information et la formation des acteurs du secteur privé, des ONGs et des Organisations de la Société Civile (OSCs).

Il est prévu d'utiliser une partie de ce financement pour le recrutement d'un consultant national en charge de la formation de la société civile et du secteur privé sur la finance climatique et les impacts des changements climatiques.

Elle a pour objectifs d'informer et former les représentants du secteur privé sur : (i) le GCF, ses politiques, ses domaines d'impacts stratégiques et ses priorités d'investissement ; (ii) le programme de préparation du Fonds vert pour le climat et ; (iii) les opportunités que le Tchad peut tirer des possibilités de financements offertes par le GCF pour la mise en œuvre des principales stratégies nationales de développement en relation avec les changements climatiques.

2 Objectif général

L'objectif principal de cet atelier est de former, les acteurs impliqués dans la lutte contre les changements climatiques et les processus d'acquisitions des Financements auprès du FVC afin de les outiller, en vue de leur préparation aux prochaines étapes pour leur accès aux Financements auprès des bailleurs.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Former les parties prenantes sur la finance climat et les modalités d'engagement avec le FVC ;
- Fournir des outils pratiques et opérationnels pour une meilleure intégration de l'adaptation aux Changements Climatiques dans les plans d'actions des différents acteurs ;
- Enrichir au mieux leur connaissance sur la Finance Climat, les informer et sensibiliser les acteurs de la société civile, des ONGs et du secteur privé sur la finance climat et les impacts des changements climatiques sur l'économie en vue d'une meilleure prise de conscience et d'un engagement plein de plus-values dans les actions d'adaptation aux Changements Climatiques.

3. Résultats Attendus

A l'issue de cet atelier, les capacités de participants seront renforcées sur les contenus de la formation, allant du concept de la finance climat à ses défis liés aux changements climatiques. (Le rôle de l'AND ; les modalités d'accès directement ; les rôles et responsabilités des entités accréditées ; les étapes et processus d'accréditation) etc.

4. CONDUITE METHODOLOGIQUE

L'atelier se déroulera comme suit :

- Cérémonie d'ouverture
- Déroulement de la formation sur une approche participative, suivie d'échanges et de discussion en plénière.

- Constitution de groupe de travail, et restitution des travaux de groupe en plénière
- Conclusion et recommandations
- Synthèse de l'atelier

5. PARTICIPANTS

Les participants sont principalement constitués : des membres des acteurs privés, des organisations professionnelles du secteur du développement rural (agriculteurs, agropasteurs, éleveurs, pêcheurs, eau, etc.), les organisations de la société civile, de femmes et de jeunes, les systèmes de recherche agricole, le monde académique, les organisations scientifiques et techniques, les acteurs du secteur privé, etc.) Les organisations de producteurs (agriculture, élevage, pêche, etc.), les services déconcentrés, soit quarante participants à l'atelier.

6. DUREE ET LIEU

L'Atelier de formation se déroulera **du 27 au 28 Décembre 2021 à L'ex KIMPINSKI** à N'Djamena.

7. Agenda de la Formation

HORAIRE	PROGRAMME
PREMIER JOUR	
8h00 - 9h00	Accueil – enregistrement – installation des participants
9h00 - 9h10	Ouverture officielle
9h10 - 9h25	Mot de bienvenu du Chef du Projet
9h25 - 9h45	Allocution de bienvenu du DFNE
9h45 – 10h00	Discour de lancement par le SG
10h00 – 10h30	Pause- café
10h30 – 11h30	MODULE 1 : Présentation de la finance climat
11h30 – 12h30	Discussion sur le module
12h30 – 13h30	Pause-déjeuner
13h30 – 14h30	MODULE 2 : Présentation du Fonds Vert pour le Climat (FVC)
14h30 – 16h00	Discussion sur le module 2

DEUXIEME JOUR	
8H30 – 9H00	
9H00 – 10H00	Synthèse de la première journée
10H00 – 10H30	Pause-café
10H30 – 11H30	MODULE 3 : PREREQUIS POUR L'ACCES AUX FINANCEMENTS DU FVC
11H30 – 12H30	Discussion sur le module 3
12H30 – 13H30	Pause-déjeuner
13H30 – 14H30	MODULE 4 : ACCES AUX FINANCEMENTS DU FVC
14H30 – 15H30	Discussion sur le module 4
15H30 – 16H00	Réflexion avec les participants sur les opportunités de projets à soumettre aux financements du FVC et maîtrise des procédures du FVC
16H00 – 16H15	Evaluation globale des connaissances des participants

16H15 – 16H30	Synthèse de la troisième journée/Recommandations et conclusions de l'atelier : Rapporteurs
16H30-16H45	Mots de clôture de l'atelier par le le SG

LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE

M.ALIFA

Annexe 2 : Liste des participants

Annexe 3 : Synthèse des deux jours de l'atelier

Projet de renforcement de la résilience des communautés locales face aux impacts des changements climatiques

N'Djamena du 27 au 28 décembre 2021

Rapport de synthèse de l'Atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la finance climat

- I. Introduction
- I. Déroulement de l'atelier

Introduction

L'atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la finance climat s'est tenue, du 27-28 décembre 2021 à l'hôtel Ledger Plaza. Elle a été organisée par le Fond National de l'Eau, dans le cadre du **projet de renforcement de la résilience des communautés locales face aux impacts des changements climatiques**.

Cet atelier destiné à la société civile et le secteur privé, a réuni les représentants du ministère de la tutelle, les responsables des composantes nationales ainsi que les représentants.

- II. Déroulement de l'atelier

Journée du 27 décembre 2021

Le lundi 27 décembre 2021, s'est tenu sous l'initiative du fonds national de l'eau, l'**atelier de formation de la société civile et du secteur privé sur la finance climat** et animé par un expert indépendant dans la salle Multimédia de l'hôtel Ledger Plaza). Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Cérémonie d'ouverture ;
2. Mise en place d'un présidium ;
3. Présentation des modules.

Au titre du premier point, la cérémonie d'ouverture a débuté par un mot de bienvenu du chef du projet suivi de l'intervention du directeur National du FNE, du discours du secrétaire général adjoint du Ministère de l'hydraulique urbaine et rurale et de la présentation des participants.

Au titre du deuxième point, un présidium composé de trois membres a été mise en place pour prendre note et faire une synthèse des travaux du 1^{er} Jour. Il est composé de :

Présidente : Mme Noura

1^{er} Rapporteur : Mlle Basma Abbas

2^e Rapporteur : Mr Youssouf wedéAllabahani

Au titre du troisième point, le module 1 qui porte sur la « **présentation de la finance climat** » a été présenté par Monsieur **OUMAR BARKAI MAIDEMIS** spécialiste en **sauvegarde environnementale**.

Il a porté sur :

- Le contexte de développement de la finance climatique dans le cadre de la CCNUCC ;
- L'architecture internationale de la finance climatique ;
- Les instruments financiers (dons, prêts, participation, prise de risques, etc.)
- La taille des fonds qu'ils allouent aux projets et programmes ;
- Les domaines d'intervention : adaptation ou atténuation ou les deux à la fois.

Dans le contexte de développement, nous avons abordé :

- L'historique des négociations ;
- Les objectifs de la CCNUCC ;
- Et les organes de la convention (l'organe suprême et l'organe de subsidiaire d'avis scientifique et techniques)

Nous avons ensuite abordé les Mécanismes Financiers et autres arrangements Financiers de la Convention Climat (CCNUCC) en énumérant Les Fonds qui interviennent dans les changements climatiques à savoir :

- Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF)
- Le Fonds Spécial pour le changement Climatique (SCCF)
- Le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA)
- Le Fonds Vert pour le Climat. Et les autres finances climatiques notamment nationales qui interviennent dans le même domaine.

Pour ce qui concerne le module 2 qui porte sur la présentation du **Fonds Vert pour le Climat**, nous avons parlé du contenu du FVC. Dans le contenu, nous avons :

- **Contexte et objectifs du FVC** : le FVC est évoqué en 2009 et établi officiellement en 2010 à Cancun. L'instrument directif du FVC est adopté au COP17 à Durban
- **Gouvernance du Fonds** : nous avons les différents organes à savoir le Conseil (constitué de 24 membres, 12 pays développés et 12 pays en développement) et le Secrétariat qui est indépendant et dirigé par une directrice exécutive ;

- **Particularités spécifiques au FVC par rapports aux autres fonds climatiques :** nous avons l'Echelle et impact, Gouvernance, Accès et Affectation.
- **Domaines d'impacts stratégiques du FVC :** nous avons deux domaines d'impacts à savoir le domine d'atténuation et celui d'adaptation, qui contiennent chacun quatre
- **Divers instruments de financement approuvés par le conseil du FVC :** Dons, Prêts concessionnels, Investissements de capitaux propres (prise de participation/capitaux propres) ou, Garanties de risques.
- **Catégorie des risques sociaux et environnementaux :** nous trois catégories à savoir la catégorie A, B, C. la catégorie A concerne les activités avec des effets négatifs importants dans les domaines environnementaux et / ou sociaux. La catégorie B est celle des activités avec des effets négatifs moyens. Et enfin la catégorie C concerne Activités ne présentant pas d'effets négatifs significatifssur l'environnement et / ou le social.
- **Prise en compte du genre dans les projets/programmes ;**
- **Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des activités de projets/programmes financés par le FVC**

Dans le même ordre d'idée, au milieu et au terme de la journée, deux tours de discussion sur le module 1 et 2 et un texte pratique portant sur l'identification des effets du changement climatique et leurs impacts négatifs sur les activités professionnelles ont été effectués en vue d'évaluer le niveau d'acquisition des connaissances par les participants.

Commencé à 09H, le 1^{er} jour de l'atelier a pris fin à 16h30 minutes

Le deuxième jour de l'atelier a commencé par la présentation de la synthèse de l'atelier du premier jour par le rapporteur M. Youssouf Wedéallahani.

Nous avons ensuite commencé le troisième module de l'atelier qui porte sur : **les prérequis pour l'accès aux financements du FVC.**

Dans ce module, nous avons abordé :

- L'AUTORITE NATIONALE DESIGNÉE (AND)
- LES ENTITES ACCREDITÉES AUPRÈS DU FVC
- LES ÉTAPES PROCESSUS D'ACCRÉDITATION
- L'APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCRÉDITATION DES ENTITÉS SOUS LA MODALITÉ D'ACCÈS DIRECT

❑ LE PROGRAMME DE PRÉPARATION DES PAYS AU FINANCEMENT DU FVC (READINESS)

Dans la partie **Autorité Nationale Désignée**, nous avons parlé des :

- Mission, rôles et responsabilités de l'Autorité Nationale Désignée (AND)
- Capacités requises de l'Autorité Nationale Désignée (AND)
- Rôles et responsabilités de l'AND
- Principes et Normes Opérationnelles de l'AND
- L'AND au Tchad : est constitué d'un Comité de pilotage, d'un Secrétariat et d'un Comité Technique d'Examen et d'Evaluation des Projets

Concernant les entités accréditées auprès du FVC, nous les avons énumérés ainsi que leurs rôles. Les entités accréditées sont les suivantes :

- Les Entités accréditées nationale ;
- Les entités accréditées régionale ;
- Les entités accréditées infranationale.

Également, nous avons abordé les :

- **Critères d'éligibilité des Entités pour l'Accréditation**
- **Types d'accès au FVC** : il y a deux types d'accès, accès direct et accès indirect.
- **Opportunités de l'accréditation**
- **Critères de la demande d'accréditation**
- **Exigences d'Accréditation**
- **Processus d'Accréditation des Entités accréditées** : se passe en deux étapes à trois niveaux.

On a ensuite énuméré quelques exemples des entités accrédités.

❑ L'APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCRÉDITATION DES ENTITÉS SOUS LA MODALITÉ D'ACCÈS DIRECT

- **Le financement de l'appui préparatoire** : il y a un Plafond de 1 million USD par an octroyer à chaque pays et, un autre de 3 millions USD par pays et non par an.

En ce qui concerne les domaines d'appui de l'AND, il y a 4 domaines à savoir le renforcement de l'AND, les cadres stratégiques, appui pour les entités d'accès direct et le processus de planification de l'adaptation.

- **Contenu de l'avis de non-objection**
- **Procédure de non-objection**
- **Éléments clefs du programme pays**
- **Une programmation en continu**
- **Facilité pour la préparation des projets (PPF)**

Nous avons pris après cela, une pause de 30 mn puis enchaîné avec le module 4 qui porte sur l'accès aux financements du FVC.

Le contenu de ce module comporte :

- Les critères de financement du FVC**
- Le processus d'approbation des projets**
- La facilité de préparation des projets/programmes (PPF)**
- Les étapes et les actions nécessaires à la requête, l'obtention et l'exécution d'un financement pour les activités préparatoires**
- Le processus d'approbation simplifié (PAS)**
- Les critères d'éligibilité au PAS**
- Les Activités éligibles au PAS**
- Les différents instruments financiers pour le secteur privé**
- Exemples de modèles des documents à présenter au FVC**

A la fin du module 4, nous avons pris une pause déjeunée de 1h et au retour, un travail de groupe a été organisé. Le but était de proposer des projets dans les domaines d'interventions du FVC.

Commencé à 09H, le 2^e jour de l'atelier a pris fin à 16h30 minutes.

Annexe 4 : Recommandations issues de l'atelier de formation

RECOMMANDATIONS

Nous participantes et participants à l'atelier de formation de la Société Civile et du Secteur Privé sur la Finance Climat,

- ✓ Conscients des défis qu'engendre le changement climatique sur le développement social et économique d'un pays ;
- ✓ Considérant l'importance que revêt le Fonds Vert pour le Climat dans le développement socioéconomique d'un pays ;
- ✓ Considérant le rôle indispensable que joue le Fonds Vert pour le Climat dans la préservation de l'environnement ;
- ✓ Considérant la grande contribution qu'apporte le FondsVert pour le Climat dans la restauration de l'écosystème de façon générale.
- ✓ Considérant l'importance de la société civile et du secteur privé dans la préservation de l'environnement ;

Recommandons ce qui suit :

1. AU GOUVERNEMENT

- ✓ Rendre opérationnelle l'Autorité Nationale Désignée (AND) et allouer les fonds nécessaires à son fonctionnement dans un bref délai ;
- ✓ Appuyer les institutions et organismes candidats au Fonds Vert pour le Climat dans la formulation de projet/programme et dans la procédure administrative inhérente.
- ✓ Créer une plateforme des organisations de la Société Civile et le secteur privé, facilitant leurs accès aux informations disponibles sur le Fonds Vert pour le Climat ;
- ✓ Augmenter de façon substantielle le financement des projets visant à lutter contre le changement climatique et veiller à ce que les projets financés mettent un accent spécifique sur le genre ;
- ✓ Impliquer fortement la société civile et le secteur privé dans l'élaboration des projets/programme.

2. AU FONDS NATIONAL DE L'EAU

Pérenniser les ateliers de formations et d'informationdes acteurs de la société civile et du secteur privé facilitant leurs accès au Fonds Vert pour le Climat.

Fait à N'Djamena le 28 décembre 2021

Les Participantes et les participants

Annexe 5 : Remerciements

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, participantes et participants à l'atelier de formation de la Société Civile et du Secteur Privé sur la Finance Climat à N'Djamena du 27 au 28 décembre 2021 adressons nos sincères remerciements :

1. Au Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale d'avoir rendu possible cette formation ;
2. Au Fonds National de l'Eau (FNE) pour l'excellente organisation de cet atelier de formation sur la Finance Climat.
3. Aux points focaux (Fonds Mondial pour l'Environnement et le Fonds Vert pour le Climat), pour leur disponibilité et le partage des informations techniques utiles à la compréhension de cette formation.
4. Au formateur pour l'excellente qualité de ses présentations

Fait à N'Djamena le 28 décembre 2021

Les Participantes et les participants.